



M. Dukhan © IRD

L'offre française en Recherche Agronomique à l'international

Un dispositif de recherche fortement mobilisé sur les enjeux mondiaux

Le dispositif français de recherche et d'enseignement dans le domaine agronomique est orienté vers les grandes questions agricoles, environnementales, alimentaires, sanitaires (plantes et animaux) et nutritionnelles auxquelles doivent faire face les pays du Nord comme du Sud. Une part significative de ce dispositif est tournée vers la recherche, l'innovation et la formation au service des pays en développement. Il consiste en :

- près de 14 000 agents dont 6 700 scientifiques (6 000 chercheurs et ingénieurs, 700 enseignants chercheurs) ;
- environ 5 000 étudiants et 2 700 doctorants travaillant dans les domaines agronomique et vétérinaire.

Il est organisé en pôles scientifiques et plateformes technologiques, répartis sur l'ensemble des régions françaises, y compris celles d'outre-mer, en lien avec les autres acteurs de la recherche et de la formation supérieure (autres organismes de recherche, universités et grandes écoles). Il est également fortement implanté à l'étranger, notamment dans les pays du Sud.

Avec 2 300 scientifiques appartenant à plus de 25 établissements de recherche et d'enseignement supérieur regroupés au sein d'Agropolis International, Montpellier concentre un large ensemble de ressources et de compétences en recherche et formation agronomique dont une part importante est spécifiquement dédiée à la recherche agricole pour le développement (RAD). Cette orientation s'est renforcée en 2011 avec l'accueil à Montpellier du siège du Consortium du Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale (GCRAI).

Dans le domaine de la recherche agronomique, la France dispose :

- de nombreux partenariats diversifiés construits sur le long terme, tant publics que privés, sur tous les continents ;
- d'une présence forte à l'international avec plus de 400 chercheurs affectés dans les organismes de recherche et les universités de plus de 50 pays émergents ou en développement ;
- de capacités d'accueil pour les étudiants, principalement aux niveaux Master et Doctorat (plus de 2 700) et les chercheurs (post-doctorants et seniors) des pays partenaires. L'encadrement est réalisé, dans la mesure du possible, en co-tutelle ou en co-diplomation, avec des séjours en alternance. Le plus souvent, ces formations font l'objet d'accords de partenariat bilatéraux et bénéficient de financements gouvernementaux ou européens.

Un dispositif coordonné

Le dispositif français est composé d'organismes de recherche dont les principaux sont le **Cirad**, l'**Inra**, l'**IRD** et l'**IRSTEA**. En 2009 a été créé le consortium **Agreenium** regroupant les deux organismes spécialisés dans la recherche agronomique (**Inra** et **Cirad**) et quatre établissements d'enseignement supérieur agronomique (**AgroParisTech**, **Agrocampus Ouest**, **Montpellier SupAgro** et l'**Institut National Polytechnique de Toulouse**). Ce nouvel établissement a pour vocation de proposer une offre coordonnée de recherche et d'enseignement en agriculture, alimentation, santé animale et environnement et de la promouvoir à l'international en collaboration étroite avec les autres opérateurs français du domaine.

Pour définir les positions et coordonner les actions françaises en recherche agronomique à l'international, la **Commission de la Recherche Agricole Internationale (CRAI)** a été mise en place. Elle se compose de représentants des trois ministères en charge de l'**Enseignement supérieur et de la Recherche**, des **Affaires étrangères et européennes**, et de l'**Agriculture, Alimentation, Pêche, Ruralité et Aménagement du territoire**, des quatre principales institutions de recherche (**Cirad**, **Inra**, **IRD** et **IRSTEA**), d'**Agreenium** et du pôle scientifique **Agropolis International**. La CRAI représente la France dans certaines institutions internationales spécialisées (GCRAI, EIARD, etc.). Elle contribue à élaborer la stratégie française de recherche agronomique pour le développement fondée sur une approche « pour le Sud, avec le Sud, au Sud ».

Les organismes de recherche et d'enseignement supérieur reçoivent des subventions budgétaires principalement du ministère de l'**Enseignement supérieur de la Recherche**, ainsi que du ministère de l'**Agriculture, Alimentation, Pêche, Ruralité et Aménagement du territoire** et de celui des **Affaires étrangères et européennes**. En outre, plusieurs agences françaises, telles que l'**Agence Nationale de la Recherche (ANR)**, l'**Agence Inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD)** ou la **Fondation Agropolis** financent des actions de recherche sur la base d'appels à projets, dont certains incitent au partenariat avec des équipes du Sud. Ces contributions françaises complètent des ressources contractuelles d'agences et fondations européennes et internationales. Le **ministère des Affaires étrangères et européennes** apporte également un soutien spécifique à des programmes de coopération scientifique à l'international. L'**Agence Française de Développement (AFD)** finance plus spécifiquement les projets de développement agricole de la coopération française pouvant inclure des activités de recherche. ●●●

••• Ce dispositif français s'insère dans l'Espace Européen de la Recherche à travers des alliances fortes et des mécanismes de coordination tant au niveau des politiques (Comité permanent pour la recherche agronomique—SCAR et Initiative européenne pour le recherche agricole pour le développement—EIARD) que des programmes (ERANETs, Initiatives de programmation conjointe—JPI, Communautés de la Connaissance et de l'Innovation—KIC), des opérateurs (AGRINATURA) ou des équipes de recherche.

Au niveau international, les organismes de recherche français participent activement aux grandes initiatives de coordination ou de programmation de recherches comme la *Global Research Alliance* (GRA), l'*International Research Initiative for Wheat Improvement* (IRIWI), les *CGIAR Research Programmes* (CRPs), etc.

Favoriser la recherche d'excellence pour l'impact, en privilégiant l'innovation et le développement

Sur le plan scientifique, le dispositif français de recherche agricole est parmi les tous premiers au monde pour le taux de citation des publications.

La CRAI considère que les approches disciplinaires et académiques visant l'excellence, ainsi que les transferts d'innovation linéaires, en matière d'agriculture, d'alimentation, de nutrition humaine et d'environnement doivent être complétées par une approche intégrative et participative appelée à jouer un rôle stratégique dans les processus de développement :

- intégration des différentes échelles spatio-temporelles auxquelles se déroulent les processus de production agricole et d'utilisation des ressources naturelles ;
- intégration des disciplines biophysiques, économiques et sociales pour prendre en compte le caractère complexe de nombreux thèmes de recherche, qu'il s'agisse, par exemple, de l'alimentation et de la nutrition, du foncier, des OGM ou du génie écologique ;
- participation de tous les porteurs d'enjeux pour comprendre et agir sur les mécanismes des marchés, les conflits d'usage pour la gestion des ressources et les diverses logiques d'action ou pour faire interagir savoirs traditionnels et savoirs scientifiques dans la production d'innovations.



Des outils au service du système mondial de recherche agronomique

Le dispositif français de recherche agronomique est impliqué ou est à l'initiative de nombreux observatoires et réseaux de ressources partagées sur le plan de l'agronomie, des ressources génétiques, de l'alimentation, de l'environnement. Au cours des dernières années, la France a développé plus particulièrement des outils d'observation et de prospective complémentaires qui ont vocation à servir le système mondial de la recherche agronomique, notamment pour la sécurité alimentaire :

- **Agrimonde** : prospective sur la production agricole et la consommation alimentaire et non alimentaire s'appuyant sur des données qualitatives et un modèle quantitatif à l'horizon 2050. Il s'agit de dégager les priorités d'une recherche pertinente et féconde.

www.inra.fr/_institut/prospective/agrimonde

- **L'Observatoire des Agricultures du Monde** : réseau de collecte de données fiables sur les systèmes de production et leurs structures et d'échanges et réflexions impliquant scientifiques et représentants du monde de l'agriculture (en cours de construction). Son secrétariat est hébergé par la FAO. ■

LES SITES WEB DES PRINCIPAUX ACTEURS FRANÇAIS DE LA RECHERCHE

- Consortium national pour l'agriculture, l'alimentation, la santé animale et l'environnement (Agreenium) : www.agreenium.org

- Agropolis International : www.agropolis.fr

- Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (Cirad) : www.cirad.fr

- Institut National de la Recherche Agronomique (Inra) : www.inra.fr

- Institut de Recherche pour le Développement (IRD) : www.ird.fr

- Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA, ex-Cemagref) : www.irstea.fr

- Agropolis Fondation : www.agropolis-fondation.fr

- Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD) : www.aird.fr

- Agence Nationale de la Recherche (ANR) : www.agence-nationale-recherche.fr

- Agence Française de Développement (AFD) : www.afd.fr

- Ministère des Affaires étrangères et européennes : www.diplomatie.gouv.fr

- Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire : <http://agriculture.gouv.fr>

- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CRAI Commission de la Recherche Agricole Internationale

www.agropolis.fr/cooperation/commission-recherche-agricole-internationale.php